

RELEVÉ DES AUTORISATIONS DE BÂTIR AOÛT 2023

Date	Localité, rue et numéro	Genre des travaux	no réf bat
31/08/2023	Lamadelaïne, rue de la Montagne 40	travaux de renouvellement de la façade avec installation d'un échafaudage	2023.395
31/08/2023	Pétange, rue de l'Indépendance 12	travaux de renouvellement de la façade et de la toiture avec installation d'un échafaudage	2023.394
30/08/2023	Pétange, Place du Marché	réaménagement de la Place du Marché	2023.300
30/08/2023	Rodange, rue Jos. Moscardo	aménagement d'un parking pour camionnettes	2023.299
30/08/2023	Rodange, rue du Clopp & Chemin de Brouck	reconstruction du mur de soutènement du chemin piétonnier reliant la rue du Clopp au Chemin de Brouck	2023.301
25/08/2023	Lamadelaïne, route de Luxembourg 17	travaux de renouvellement de la façade avec installation d'un échafaudage	2023.383
28/08/2023	Lamadelaïne, route de Luxembourg et rue du Lycée	installation d'une protection caténaire à proximité de l'ouvrage d'art OA80	2023.321
25/08/2023	Rodange, rue Joseph Philippart 92	mise en place d'une clôture sur un mur existant dans le recul avant de l'immeuble résidentiel (appartement 03)	2023.357
25/08/2023	Lamadelaïne, rue des Prés 58	réaménagement des alentours de la maison d'habitation unifamiliale	2023.077
25/08/2023	Pétange, rue Belair 21	installation d'une climatisation en façade arrière de la maison d'habitation unifamiliale	2023.351
25/08/2023	Lamadelaïne, route de Luxembourg 17	travaux de renouvellement de la façade avec installation d'un échafaudage	2023.383
25/08/2023	Lamadelaïne, rue de la Maragole 19	travaux de renouvellement de la façade avec installation d'un échafaudage	2023.359
17/08/2023	Pétange, rue Jean - Baptiste Gillardin 70	renouvellement de la façade et de la toiture avec l'installation d'un échafaudage ainsi que le remplacement d'un volet par une porte d'entrée	2023.355
04/08/2023	Pétange, route de Luxembourg 104	travaux de renouvellement de la façade avec installation d'un échafaudage	2023.377

Le délai de recours devant les juridictions administratives court à compter de la date d'affichage de l'autorisation aux abords du chantier.